Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 1

Rubrik: Soins infirmiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOINS INFIRMIERS

Collecte nationale du 1er août 1963

A l'occasion du Centenaire de la Croix-Rouge, le Comité d'organisation de la Collecte de la Fête Nationale a décidé de remettre la quasi totalité du produit de la vente du 1er août 1963 à la Croix-Rouge suisse, en faveur du développement des soins infirmiers professionnels et non professionnels. Il s'agira d'environ un million de francs qui seront en partie consacrés au développement des programmes de l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge, à la remise de bourses, à la mise sur pied de cours élémentaires de soins au foyer à l'intention du public et à la formation d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge.

AIDES-SOIGNANTES POUR ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Une nouvelle école reconnue par la Croix-Rouge suisse

Dans sa séance du 27 novembre dernier, le Comité central a décidé d'accorder la reconnaissance provisoire de la Croix-Rouge suisse à l'école d'aides-soignantes de la Diaconie Bethesda de Itschnach près Küsnacht qui forme en moyenne une dizaine d'élèves par an. Ceci porte à sept le nombre des écoles d'aides-soignantes pour personnes âgées et malades chroniques actuellement reconnues par la Croix-Rouge suisse.

Et la création d'une deuxième école en Suisse romande

Après Lausanne, Genève... Une section d'aides-soignantes dépendant de l'Ecole d'infirmières du Bon Secours, à Genève s'est en effet ouverte le 11 novembre dernier. Conformément au programme de formation reconnu par la Croix-Rouge suisse, les candidates obtiendront leur certificat de capacité après 18 mois d'instruction théorique et pratique.

A l'école cantonale vaudoise d'aides-soignantes

L'école vaudoise d'aides-soignantes de Lausanne a organisé au mois de novembre une nouvelle session d'examens finals auxquels se sont présentés 11 candidates et 2 candidats qui tous ont obtenu avec succès leur certificat de capacité. Ce sont:

Mesdemoiselles **Yvonne Berclaz, Corinne Besson, Edwige Bovay, Maria-Gilda Chenal, Joselle Guex, Esther Henchoz, Catherine Martinet, Pierrette Moret, Marie-Lise Richard, Juliette Narbel-Baudin, Lucette Rochat.** — Messieurs: **Jules Jotterand, Walter Judas.**

La cérémonie — la première du genre — qui réunissait les trois premières volées d'ores et déjà formées par les soins de l'Ecole cantonale vaudoise, soit au total 17 aides-soignantes et aides-soignants (voir *Revue* n° 5/ 15 juillet 1963) comporta entre autres des messages et allocutions du *Pasteur G. Pahud,* de *M. J.-J. Bohlens,* préfet et de *M. R. Burnet,* chef du Service de la Santé publique et président de l'Ecole vaudoise d'aides-soignantes dont il est l'un des initiateurs.

SOUVENIRS D'UNE INFIRMIÈRE

Véra Rauch

Le Centenaire de la Croix-Rouge a réveillé en moi certains souvenirs qui me semblent valoir la peine d'être relatés. C'était en 1917, en pleine Première Guerre mondiale; j'étais toute jeune infirmière, stagiaire en chirurgie à l'Hôpital de l'Ile à Berne dans une salle de quinze à vingt lits toujours occupés.

Répondant aux principes de la Croix-Rouge, la Suisse accueillait alors des prisonniers militaires invalides et incapables de retourner au combat. La Suisse s'était engagée à interner ces anciens prisonniers jusqu'à leur rapatriement légal, ce qui, dans de nombreux cas, signifiait: jusqu'à la fin de la guerre. Ils nous venaient de tous pays belligérants.

Ces internés étaient répartis dans diverses régions, les Français et les Anglais du côté d'Interlaken, les Allemands sur les bords du Lac des Quatre-Cantons. En cas de maladie ou d'opération urgente, ou dans les cas où une opération pouvait améliorer un état chronique, le soldat interné était hospitalisé à Berne lorsqu'il appartenait aux troupes alliées, et à Lucerne s'il était de l'autre camp. C'est pour cela qu'à certaines époques nos salles resplendissaient d'uniformes bleu horizon et khaki. On imagine sans peine le charabia qui résultait du mélange de français, anglais et schwyzerdütsch que nous parlions. Les internés dépendaient des instances militaires suisses, chaque délit était sévèrement puni et particulièrement toute tentative d'évasion. Il n'y avait qu'une seule prison pour tous les internés, celle de Berne.